

Les modalités d'enseignement des MATHÉMATIQUES au lycée

« L'essence des mathématiques,
c'est la liberté »

Georg Cantor

En classe de **SECONDE**, il est **obligatoire**.

En **1^{ère} et TERMINALE STMG**, il est **obligatoire**.

En **PREMIÈRE GÉNÉRALE**, les élèves **peuvent, ou non**, suivre un enseignement de mathématiques en choisissant, ou pas, la **spécialité « Mathématiques »** (4h/semaine).

Ce choix est très IMPORTANT, car nombreuses sont les filières post-bac pour lesquelles les maths du lycée sont utiles, voire indispensables. On pense aux filières scientifiques en général, mais aussi à la filière économique, aux sciences sociales, aux études de médecine, et même parfois aux sciences humaines (Géographie, Démographie ...).

Naturellement, il est préférable d'avoir un « goût » pour les mathématiques et un niveau en Seconde convenable pour aborder sereinement cette spécialité.

Parlez-en à vos professeurs !

Pourquoi choisir cette spécialité ? :

<https://www.youtube.com/watch?v=kc87kKonorI&feature=youtu.be>

Si un élève abandonne la spécialité « Mathématiques » à la fin de la Première, il sera évalué et sa note comptera pour le bac, coefficient 5 sur 100.

En **TERMINALE GÉNÉRALE**, cela se complique.

Chaque élève doit abandonner une de ses spécialités de Première. Un choix important qui doit être envisagé en terme de projet d'orientation, mais aussi de compétences démontrées en classe de Première.

Si on suivait la spécialité en Première, on peut prendre la **spécialité Mathématiques** » (6h/semaine) en Terminale. Elle sera évaluée par un examen final, et comptera pour le bac, coefficient 16 sur 100 (comme pour toute autre spécialité).

Si on suit la spécialité « Mathématiques » en Terminale, on peut, en plus, prendre **l'option « Mathématiques expertes »** (3h/semaine). Cette option est fortement conseillée pour tout projet d'orientation où les maths sont prépondérantes (CPGE scientifiques, école d'ingénieurs, Licence maths...)

L'option « Mathématiques expertes » comptera dans le cadre du contrôle continu de Première et Terminale, à travers les bulletins scolaires, qui pèsent coefficient 10 sur 100 au bac.

En vous invitant à consulter les pertinentes vidéos qu'il a réalisées à ce sujet, nous trouvons ici l'occasion de rendre hommage à notre collègue Yvan Monka et son site « M@ths et tiques ». Ils sont bien connus des élèves comme des professeurs.

<https://www.maths-et-tiques.fr/>

Si on ne suit pas la spécialité « Mathématiques » en Terminale, on peut néanmoins suivre l'option « **Mathématiques complémentaires** » (3h/semaine). On le peut même si on n'a pas suivi la spécialité en Première.

Cette option est conseillée pour renforcer son dossier de candidature pour le supérieur, et se préparer à des cursus où les maths sont en jeu.

Cet enseignement comptera dans le cadre du contrôle continu de Première et Terminale, à travers les bulletins scolaires, qui pèsent coefficient 10 sur 100 au bac.

Quel choix faire en terminale ? :

<https://www.youtube.com/watch?v=5VSW3Kmyu6Q&feature=youtu.be>

On peut aussi ne suivre aucun enseignement mathématique...

... mais alors, on ne saura jamais pourquoi la formule suivante est considérée souvent comme la plus belle formule des mathématiques!

